

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

**Séance du 22 juin 2021**

**L'an deux mille vingt et un**

**Et le vingt-deux juin à vingt heures trente**

Date de la convocation : 16/06/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine

Absentes excusées : RAMONDENC Viviane et WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

N° 25- 2021

**Objet : Convention de partenariat entre la commune de Montlaur et la ville de Millau**

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre de sa programmation décentralisée le Théâtre de la Maison du Peuple de la ville de Millau via une action appelée « Les Escapades du Théâtre » proposera à la salle des fêtes de Montlaur deux spectacles, un le samedi 4 décembre 2021 intitulé « Caché » et un second le samedi 22 janvier 2022 intitulé « Chanson d'occasion »

Monsieur le Maire présente la convention de partenariat qui doit être conclue avec la ville de Millau. Elle définit les obligations de chaque partie.

Les conditions financières pour l'accueil de ces spectacles sont le versement à la commune de Millau d'une participation de :

- 1286.61 € pour le spectacle « Caché »
- 1363.42 € pour le spectacle « Chanson d'occasion »

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à valider le contenu de la convention de partenariat et à l'autoriser à signer ladite convention.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- **VALIDE** la convention de partenariat entre la ville de Millau et la commune de Montlaur telle que présentée en annexe
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme.*

*Le Maire,  
Patrick RIVEMALE*

